



# AVIS PUBLIC

## AUX PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE AINSI QU'AUX OCCUPANTES ET OCCUPANTS D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE

**Municipalité :** Saint-Thomas

**Date du scrutin :** 2 novembre 2025

Par cet avis public, Me François Alexandre Guay, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 18 septembre 2025.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
  - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription ; ou
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire **au plus tard le 21 octobre 2025 à 20h.**

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec le président d'élection.

5. Vous pouvez joindre le président d'élection aux coordonnées ci-dessous :

**Me François Alexandre Guay**, *président d'élection*  
450-759-3405 poste 224  
1240, route 158, Saint-Thomas (Québec), J0K 3L0  
[dg@saintthomas.qc.ca](mailto:dg@saintthomas.qc.ca)

Donné à Saint-Thomas, ce 1<sup>er</sup> octobre 2025

**Me François Alexandre Guay**

Président d'élection

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier, déclare que j'ai affiché l'avis ci-dessus au bureau de l'hôtel-de-ville et sur le site internet de la municipalité de Saint-Thomas, le 1er octobre 2025 entre 8h et 17h.

A handwritten signature in blue ink, reading "François A. Guay". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

**Me François Alexandre Guay**

Président d'élection